

N/REF : 5/01/2026 17H50 C:000003 I:00158
V/REF : AC/C36015
V/Email reçu le Lundi 05/01/2026 a 17H50

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. TRI
IMMEUBLE : RES.TROIS RIVES -TRI
69, MAIL FRANCOIS MITTERRAND
10, RUE DE LIOTHAUD
35000 RENNES

Rennes, le 27 Janvier 2026

Référence Marché: 024054-PBS-005
LOCALISATION : 10 RUE LIOTHAUD - M CACHET 06 76 83 17 18 / 02 30 83 23 03
LOGEMENT N° 103268, PORTE N°21, 2° ÉTAGE, TYPE 2
MOTIF : PASSAGE EN APPARENT
Donneur d'ordre : Mme M LEFEUVRE

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :
Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 14/01
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
PASSAGE EN APPARENT DE 16 SUR L'ALIMENTATION DERRIERE LE FRIGO, AU
CHAUFFE-EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 15/01/26 a 11H43 Mme M LEFEUVRE

09/01 MSG LAISSÉ
08/01 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :
Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
18,00	PBL004-FP.Tuyau./remise sans calorif/ml	1	55,00	990,00
3,00	PBL020-Pass.tuyau.en appara.(perc./reb.)	1	60,00	180,00
TOTAL H.T.				1170,00
T.V.A. a 10,00%				117,00
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1287,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.